

## Affaires municipales

JEAN GUY PELLETIER

### Session régulière du Conseil municipal du 7 mai 2008: compte rendu.

Ouverture de la séance à 20h00 sous la présidence du maire Jean Claude Dumoulin.

6 conseillers, 10 personnes dans la salle, le maire et la directrice générale composaient l'assemblée.

26 points étaient à l'ordre du jour.

M. Dumoulin présente le conseiller nouvellement élu au district no 1, M. Aurélien Beaulieu et lui souhaite la bienvenue.

#### Approbation des comptes

Le total des comptes pour le mois d'avril se chiffre à 104 278\$. Les salaires totalisent 11 916\$.

#### Office Municipale d'Habitation

La directrice générale donne les résultats de l'exercice 2007. Dépenses : 76 663\$, revenus : 30 476\$. Le déficit de 46 187\$ est épongé par la Société d'habitation du Québec à 90% soit 41 468\$ et par la municipalité pour un montant de 4619\$.

L'OMH gère 8 unités de logement au 29 rue Turcotte, un membre du conseil municipal siège sur le conseil d'administration de l'organisme, M. Éric Desrosiers.

#### Gestion des ressources humaines

Il est résolu de retenir les services de M. Gilbert Dompierre, consultant en ressources humaines, afin de soutenir la municipalité dans ses dossiers en gestion du personnel. M. Dompierre réside à Sayabec et depuis plusieurs années agit comme consultant pour des municipalités du secteur.

#### Vacances du personnel

Selon la convention collective, art 17.. < La période comprise entre le 23 juin et la fête du Travail est considérée comme la période normale pour prendre des vacances> et <les horaires de vacances sont établis en fonction des demandes des salariés..>. Un conseiller fait remarquer que: a) cette période coïncide avec celle ou normalement nous effectuons nos travaux les plus importants, b) que la programmation des travaux pour la saison n'est pas encore arrêtée, c) que deux de nos employés réguliers sont en arrêt de travail, d) que notre meilleur homme choisit cette période pour prendre ses vacances, finalement e) que l'apathie du conseil sur ce point va très certainement nous mettre dans l'embarras pour la réalisation de certaines interventions prévues à l'été.

**Bar à spectacle.** La municipalité adopte le règlement 93-2007 modifiant le règlement de zonage 48-2002 limitant l'usage <Bar à spectacle> à certaine zone de son territoire. Rappelons que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* qui régit toutes les municipalités et villes de la province comporte cette disposition qui nous rend habile à légiférer en la matière.

#### Parc Parent

Deux demandes de branchement au réseau d'aqueduc existant ont été déposées à la municipalité. La popularité de ce secteur domiciliaire ne se dément pas.

#### Matière résiduelles

La collecte des déchets et la collecte sélective, bac vert et bac bleu, et leurs transports vers le centre de transbordement (voir article dans le rapport de secteur) plutôt qu'à Matane et vers le CFER de Mont Joli, passe de 50000\$ à 58000\$ annuellement, une augmentation de 15%. Nos efforts pour limiter nos coûts dans ce domaine sont soufflés par la <vie chère> et l'impossibilité d'être facturé au poids. Tous nos efforts locaux de réduction du volume des déchets à la source sont noyés dans l'ensemble de ceux déployés par les municipalités participantes. En effet chaque camion pesé au centre de transbordement peut contenir les matières résiduelles de deux, voire de trois municipalités par voyage.

#### Panneaux d'accueil

L'effort d'uniformisation des panneaux d'accueil des municipalités de la MRC se poursuit. Il est résolu de procéder à l'achat de deux panneaux au prix unitaire de 2300\$ + 750\$ en frais d'installation sur la rte 132 et d'affecter la facture au surplus général.

#### Rapport de secteur

##### MRC : compte rendu réunion 9 avril

Jean Claude Dumoulin

Le centre de transbordement des matières résiduelles vers St-Étienne des Gres sera implanté à Mont Joli près de l'aéroport. Les dépôts sur les offres de transport étaient attendus le 2 mai.

Le projet de parc naturel régional n'a pas été retenu par le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Le matériel d'hébergement et de la protection des personnes à la Sécurité publique sera entreposé à Amqui et Sayabec plutôt qu'à Rimouski comme c'est présentement le cas.

#### Machinerie

André Gaudet.

Le chargeur sur roue (loader) sera re-chevillé (*repinné*) avant le début des travaux de la saison estivale. Les coûts: moins de 10 000\$.

#### Développement économique

Gino Boucher

SLD

Parc du centenaire : le projet *Développement du camping du Lac* ne se concrétisera pas cette année. Cela est essentiellement dû au fait que les demandes de subventions ont été déposées trop tard.

Mme France Mercier se fait le promoteur pour le démarrage d'un café à l'accueil Elzéar Michaud.

Plusieurs candidatures ont été reçues suite à l'ouverture d'un poste comme préposé à l'accueil et à l'entretien au Parc du centenaire.

#### Site Web

Le projet d'un site web pour notre municipalité a été présenté au conseil. Nous sommes à l'étape de l'estimation des coûts.

#### Hygiène du milieu

Jean Guy Pelletier.

Projet Alimentation en eau potable. Les factures du groupe BPR continuent de rentrer. Notre firme comptable nous avise que nous avons atteint le 5% du coût de projet pouvant être financé en dehors d'un règlement d'emprunt. Nous allons vérifier dans les prochaines semaines quelle portion du financement échappe à cette règle. Entre temps le conseil décide de surseoir aux paiements. Nous aurions un montant de 1998.69\$ en souffrance.

#### Famille, jeunesse.

Éric Desrosiers vous rappelle la fête familiale du 17 mai au profit de la maison des jeunes. Souper spaghetti, kiosques, soirée dansante. Pour info : Éric 778 5914, Francis 778 3796

## OFFRE D'EMPLOI

La Société locale de développement procédera à l'embauche d'un ou d'une préposé(e) à l'accueil et à l'entretien du Parc du Centenaire. L'emploi est pour la période allant de la mi-mai jusqu'à la fin de septembre.

Cette offre d'emploi s'adresse aux citoyens et citoyennes de la MRC et la date limite d'inscription est le 9 mai 2008.

Les personnes intéressées sont invitées à présenter leur candidature à Tremplin Travail à l'attention de Mme Marie-Claude Raymond-Lemieux.

#### Tremplin Travail

37, boul Saint-Benoît Est, bureau 22  
Amqui (Québec) G5J 2B8

## NOUVELLES BRÈVES

Bonne fête à toutes les mères de Lac-au-Saumon. Vous le méritez bien.

Bois-Saumon. Nous apprenons que les activités de séchage et de rabotage sont interrompues pour plusieurs semaines.

## André Bérubé et l'Association du cancer de l'Est du Québec.

JEAN GUY PELLETIER

André Bérubé s'engage à récolter 1150\$ en dons auprès de la communauté, au nom de l'Association du cancer de l'Est du Québec, avant d'amorcer un périple de 1220 kilomètres en vélo cet été. Relever le Défi Vélo Plein Air du 5 au 6 juillet, sur une distance de 310 kilomètres, de Lévis à Rimouski, et celui du Vélo Tour de la Gaspésie, du 11 au 16 août, sur 910 kilomètres, est une façon pour André d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes du cancer et leurs proches.

M. Bérubé est un habitué de ces activités. Il contribue à l'événement en déboursant comme tous les participants la somme de 300\$ en frais d'inscription pour les deux tours.

L'Armée Canadienne accompagne les coureurs au long du périple et assure la logistique. L'Association du cancer de l'Est du Québec est fondatrice et gestionnaire de l'Hôtellerie Omer-Brazeau à Rimouski.



Laval Tremblay  
Président

264, boul. Saint-Benoît Est  
Amqui (Québec)  
G5J 2C5

Téléphone: (418) 629-4675  
Télécopieur: (418) 629-3982  
www.fene-tech.com

## L'ÉDITION ABONNÉE, un plus

Sujets traités dernièrement dans l'édition abonnée:

À propos de nos rues

La formation des élèves

Le politique et la vision 2007-

20025

L'OMH

Le patrimoine bâti

Chics chalets à louer

Charges de neige

Pour s'abonner au Saumonois, faites parvenir votre chèque à l'ordre de Le Saumonois à l'adresse écrite dans l'entête.

L'abonnement annuel est de 26,45\$ par la poste et de 11,50\$ par courriel.

Cet abonnement donne droit à 23 numéros et aux 8 numéros grand tirage gratuits.



BANQUE NATIONALE DU CANADA

Suzanne Roussel  
Directrice,  
Services financiers

30, boulevard Saint-Benoît Est  
Local 72  
Amqui (Québec) G5J 2B7  
Téléphone: (418) 629-4416  
Télécopieur: (418) 629-5927  
Courriel: suzanne.roussel@bnc.ca

PÉPINIÈRE PARAMÉ

Sonia Turcotte, gérante

Il nous fait plaisir de vous conseiller et de vous servir

11, route St-Alexandre  
Lac-au-Saumon, Qc

Téléphone : 778-3550  
Télécopie : 629-3031

## Le billet du philosophe

### Le désordre établi (2)

Nestor Turcotte

Le désordre n'est pas seulement économique. Il est aussi d'ordre politique. L'argent a corrompu les gouvernants et la politique n'est plus qu'un jeu d'intérêts. Les politiciens se proposent avant leur élection d'être au service de tous. Le pouvoir acquis, ils deviennent rapidement des êtres au service de leurs propres intérêts. Les mots eux-mêmes qu'ils utilisent, que l'on croit purs et au service des plus grandes valeurs, y compris les valeurs spirituelles, "cachent le mensonge et la duplicité". Mais il faut aller encore plus loin. Il faut bien se rendre à l'évidence et toucher le mal dans toute son acuité, sa profondeur. La crise de l'homme de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, se trouve surtout dans le **désordre spirituel**, qui s'exprime particulièrement par un repli sur soi-même. L'individualisme est la racine du mal qui ronge les êtres au plus profond d'eux-mêmes. L'individualisme conduit les êtres à ne rechercher que la possession matérielle et celle-ci se résume dans l'accumulation de l'argent.

"Le monde de l'argent est un monde sans grâce, sans humanité. Il est la négation de tout ce qui est personnel: son règne consacre la mort de tous les autres règnes: le règne de l'esprit libre, du travail honnête et joyeux, de l'action désintéressée, du don de soi-même". Pour lutter contre ce désordre établi, il faut opérer un profond changement dans tous les domaines. Cette révolution que réclame particulièrement la jeunesse montante devra être indissociablement matérielle et spirituelle. L'homme n'est ni ange ni bête. Il n'est pas ou bien spirituel ou bien charnel. Il est à la fois l'un et l'autre.

Les jeunes ne veulent pas un monde heureux; ils veulent un monde humain et un homme n'est humain que s'il peut réaliser en lui les possibilités aux exigences essentielles de l'homme. L'humanité doit promouvoir tout l'homme, car le charnel est spirituel et le spirituel est charnel. Il ne faut jamais séparer les deux.

La nouvelle génération ne demande pas le bonheur, le confort, même la prospérité dans la cité: elle exige un minimum matériel et l'épanouissement spirituel de l'homme. La politique doit s'assurer donc de donner le minimum vital pour que grandisse l'homme nouveau. Nous savons tous qu'à un certain degré de misère et de servitude l'homme ne peut nourrir des pensées d'immortel... A ceux qui n'ont pas le minimum vital, il est inutile de parler de révolution spirituelle. Le spirituel ne doit jamais devenir un masque, une échappatoire. Il faut d'abord du pain, du travail, de la dignité pour ceux qui n'en ont plus. Il faut d'abord pour pouvoir parler aux hommes sans remords, les destituer de régimes économiques et politiques inhumains. Il faut donc travailler de toutes nos forces à instaurer un nouveau régime social basé sur les besoins de la personne. (à suivre)

*n.b. Les personnes qui auraient des suggestions de sujets de « conversations nationales », sont invitées à contacter Nestor Turcotte: euroenigma25@hotmail.com*

## La crue exceptionnelle a causé des dommages

Après la crue record de l'automne passé, Lac-au-Saumon a eu droit à une montée des eaux printanière record. Le niveau du lac s'est élevé d'environ 1 mètre de plus cette année que la moyenne des années passées. Plusieurs riverains y ont goûté. Le ministère des transports a du jouer de la pelle mécanique dans certains ruisseaux qui menaçaient les routes, faute de ponceaux de tailles suffisantes. Les castors qui vivent le long de la rivière Matapédia, près de la route St-Edmond, à l'entrée ouest du village, ont même pu traverser la chaussée en nageant, l'eau ayant submergé la route dans la nuit de mercredi à jeudi. Ceux dont les entrées étaient pourvues de calvettes (de l'anglais *culvert*) trop petites, l'ont appris à leurs dépens. En fait, la nature a donné cette année une leçon d'humilité aux membres du club des *En masse*: c'est fort en masse fort, c'est gros en masse, c'est bon en masse.

Jeudi soir, le niveau avait diminué et vendredi, malgré les quelques averses reçues, le niveau a continué de baisser. Les fortes accumulations d'eau ont également permis de constater de visu qu'une voie ferrée est un ouvrage particulièrement étanche qui forme un véritable barrage à l'écoulement des eaux. Le nettoyage déficient du ponceau situé sous la voie ferrée où passe le ruisseau à Doralys, a d'ailleurs causé son lot de tracas, tout comme l'automne dernier, et le printemps passé... Merci à tous ceux qui font que ce problème existe et persiste: CFMG, Transport Québec, etc.

Des résidences situées à plus de 10 mètres du niveau du lac ont également eu des infiltrations dans leur sous-bassement en raison de l'apparition soudaine de nouveaux ruisseaux de printemps. Plusieurs puits artésiens situés au bas des montagnes, se sont mis à déborder en raison de l'afflux d'eau souterraine venant du sous-sol des montagnes.

Finalement, les zones habituellement touchées par la montée des eaux printanières y ont goûté à satiété. Malgré les forts débits d'eau enregistrés, il reste encore beaucoup de neige dans les forêts environnantes et partant du principe que toute l'eau du bassin versant de la rivière Matapédia et de la rivière Humqui passent par le lac Au-Saumon, il convient de demeurer vigilants jusqu'au départ des glaces du lac Matapédia, soit dans 1 à 2 semaines environ. (M.T.)



**FOURNIER & FILS**  
Services thanatologiques

110, de l'hôpital  
Amqui (Québec)  
G5J 2J9

Tél.: 418.629.4431  
Sans frais: 866.629.4431  
Fax: 418.629.1983  
info@gfournier.com

www.gfournier.com

**Jean-Yves Roy**  
Député de  
Haute-Gaspésie—La Mitis—  
Matane—Matapédia

Bureaux  
Amqui: (418) 629-2295  
800 463-2295

Édifice de la justice  
Suite 202, Ottawa (Ontario) K1A 0A6  
(613) 995-1013  
Courriel: royje@parl.gc.ca

**CARQUEST** NOUVELLES PIÈCES D'AUTO ÉLECTRIQUE ENR.  
PIÈCES D'AUTOS (418) 778-3735

Atelier de réparation  
Alternateur Démarreur  
Vérification de batteries

299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

## Caisse Populaire. 2007 : baisse de régime, diversité grandissante et besoins des membres.

JEAN GUY PELLETIER

Le paysage financier à la Caisse populaire change. C'est ce qui ressort des rapports présentés pour l'exercice financier 2007, par le conseil d'administration et la direction de cette institution lors de leur assemblée générale tenue au Centre des Loisirs, le 28 avril.

L'épargne placement est en chute de 7% pour s'établir à 10,5M\$, le mouvement se fait surtout sentir au niveau des Dépôts à termes dont le portefeuille passe de 1,3M\$ en 2006 à 400 000\$ en 2007. La croissance du crédit sur les valeurs mobilières a fait un bon de 260% par rapport à l'exercice 2006. L'offre de produits et services des composantes Desjardins totalise 170 000\$ une hausse de 20% par rapport à 2006. Les ristournes aux membres sont en baisse, elles passent de 86 000\$ en 2006 à 29 000\$ pour l'exercice.

Questionné sur l'état de la situation quant à une éventuelle fusion de la Caisse populaire de Lac-au-Saumon avec La Caisse populaire Vallée de la Matapédia, tant la direction que le Conseil d'administration considère cette éventualité comme incontournable. Son avènement, par ailleurs, se situe dans un horizon qui n'est pas encore arrêté.

Un poste était en élection au Conseil d'administration, celui de M. David Héon-Althot qui fut comblé par Mme Micheline Pitre. M. Althot ne se représentait pas, le mandat est de 3 ans. Au Conseil de surveillance Mme Janine B. Dompierre a été réélue.

La Caisse populaire de Lac-au-Saumon compte 1292 membres, 100 d'entre eux étaient présents lors de cette importante rencontre. Trois membres du Centre de Financement aux Entreprises (CFE) de la Caisse populaire de la Vallée de la Matapédia étaient également présents dans l'assistance. Rappelons que les prêts aux entreprises sont depuis deux ans sous leur égide.

## Terre humaine (JGP)

À la fin des années 1930, au début de la deuxième grande guerre, la boulangerie J.D. St-Amand de Lac-au-Saumon, sise dans des locaux toujours debout au 211 St-Edmond, pratiquait l'habitude du *pain brûlé*. À chaque fournée on laissait brûler quelques pains, du pain par ailleurs comestible, mais dont l'apparence empêchait sa mise sur les tablettes pour la vente. Ces pains étaient réservés et distribués discrètement à des personnes en difficulté financière, c'était particulièrement le cas pour les veuves qui ne bénéficiaient à l'époque d'aucun secours direct. Cette pratique volontaire, qui respectait la dignité de ces gens, était répandue. Chez les bouchers, une partie du désossage était libérée avec un peu plus de viande laissé sur les os. Ces restes suivaient la même filière vers ces gens et leurs familles.

**Desjardins**  
Caisse populaire  
de Lac-au-Saumon

Diane Caron  
Directrice générale

15, rue Rioux, C.P. 280  
Lac-au-Saumon (Québec) G5J 1M6  
(418) 778-3835

Télécopieur: (418) 778-3157  
diane.caron@desjardins.com

**LES ENTREPRISES L. MICHAUD & FILS (1982) INC.**

Spécialité:  
Travaux de Génie civil

391, rue Des Forges  
Amqui (Québec) G5J 3B3

Tél. bureau: (418) 629-2081  
Télécopieur: (418) 629-3417  
Sans frais: 1 888 629-2481

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

26, boul. Saint-Benoît Ouest  
Bureau 101  
Amqui (Québec) G5J 2E2  
Téléphone: (418) 629-1977  
Télécopieur: (418) 775-6267  
Courriel: ddoyer@assnat.qc.ca

**Danielle Doyer**  
Députée de Matapédia

**GRATIEN LEBRUN & FILS ENR.**  
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÛLEURS

Yves Lebrun, technicien propriétaire

34, rue du Noviciat - C. P. 66  
Lac-au-Saumon (Québec) G5J 1M0

Tél.: (418) 778-5923  
Pagette: (418) 629-8303

R.S.G. : 2669 5344-07  
LICENCE CMRTO - 7766